

Taxes pour tous, tout pour eux !

L'avantage des temps de crise est souvent de pousser les agents économiques à faire preuve de créativité pour regagner des parts de marché. Seulement voilà, dans notre belle socialie au modèle social que le monde entier nous envie sans pour autant vouloir le copier, nous ne faisons rien comme tout le monde. Sans nier l'inventivité des entrepreneurs français pour arriver à faire survivre tant bien que mal leur activité malgré les spoliations et les brimades politico-journalistiques quotidiennes, il faut bien reconnaître que, une fois n'est pas coutume, la palme de l'innovation revient aux branleurs qui nous gouvernent. Car s'il y a bien un domaine dans lequel les ochlocrates excellent, c'est leur imagination en matière de fiscalité.

Après avoir désigné à la vindicte populaire les méchants patrons qui s'accaparent injustement les richesses de pauvres travailleurs opprimés par le grand capital financier mondialisé ultranéolibéral et tout l'abject tralala, omettant au passage de mentionner que l'état et ses divers bras tentaculaires aussi nombreux qu'ils sont inefficaces sucent plus de la moitié de la richesse du pays, Normal Ier, élu sur un programme à peu près aussi consistant que « Moi, j'ai jamais tué de chat ou alors y'a longtemps » a décrété que le temps était venu de récupérer encore plus de cet argent qui, naturellement, revient de droit à l'état. Mais puisqu'on vous dit que c'est pour votre bien.

Les serviteurs du monstre glouton ont donc réfléchi rien que pour vous et, au milieu du brouhaha et des encouragements de leurs admirateurs, pondu dans un effort de poussée intense au point de se faire péter les varices, quelques taxes plus ou moins rigolotes.

Face à l'augmentation fulgurante du nombre des émissions de télé-réalité ces dernières années, ne correspondant pour la plupart pas tout à fait aux rêves humides de culture du microcosme boboïde parisiano-centré, mais qui semblent néanmoins trouver leur public, l'état se devait de réagir, et nous gratifie donc d'une taxe de 9,5% sur les appels surtaxés au profit de la caisse d'assurance maladie. Alors s'il vous prend l'envie de taper 1 pour sauver Samantha qui ~~a des plus gros seins~~ vous est plus sympathique que Jessica, n'oubliez pas, Big Brother is taxing you.

Tant que nous sommes dans le domaine du divertissement, n'oublions pas de parler de la taxe spéciale (!) sur le prix des places de cinéma. Bien que faisant partie de la longue liste des biens constituant l'Exception Cuculturelle Française et bénéficiant à ce titre d'un taux réduit de TVA à 7% (mais qui devrait passer à 10% dès 2014), la vente de billets de cinéma doit toutefois supporter une taxe supplémentaire de 10,72% (multipliée par 1,5 pour les films pas très compatibles avec la culture officielle, comprenez porno ou violents). Cette manne, qui représente tout de même 130 millions d'euros annuels, est perçue par le CNC dans le louable but de subventionner, avec tous les effets pervers habituels, notre souvent grotesque-fantastique production nationale d'environ 200 films par an (dont on peut compter ceux rentables sur les doigts d'une main) mais aussi de se payer des [immeubles dans le XVI^e arrondissement de Paris](#) ou des [parties \(fines?\) à des centaines de milliers d'€](#).

Afin de financer les opérations de numérisation de la BNF et du centre national du livre, une taxe a été instituée dès 1976 sur les appareils de reproduction, électroniques naturellement. Avec l'avènement du numérique grand public, l'état, fin limier, appâté par les recettes substantielles qu'il pouvait en tirer, quoiqu'avec un peu de retard puisqu'il a attendu l'année 2006 avant de constater que les imprimantes personnelles pourraient sans trop de contorsions législatives y être assujetties, a donc étendu l'assiette de cette taxe aux imprimantes et

scanners. Celle-ci, ne suffisant visiblement pas à l'appétit de ses percepteurs, a été relevée de 2,25% à 3,25% avant TVA en 2009. Encore une fois, au mépris d'une règle pourtant des plus simples voulant que ce soit au final le consommateur qui paye la facture, cette taxe a cependant été vendue comme indolore puisque les redevables en sont les ~~exploiteurs de travailleurs sous-payés~~ fabricants et les ~~vendeurs-eseroes~~ distributeurs. Elle allège donc le consommateur de 30 millions d'€ par an.

Dans un registre beaucoup moins amusant lorsque l'on s'y trouve confronté, le droit de plaidoirie est une redevance de 13€ due à l'avocat lors de chaque plaidoirie ou représentation de partie devant une juridiction administrative ou judiciaire. Il est ensuite recouvré par le barreau auquel l'avocat est rattaché et reversé à la Caisse Nationale des Barreaux Français dans le but mignon de financer une partie du régime de retraite de base, égalitaire et solidaire bien évidemment, de tous les avocats. Naturellement, comme toute taxe dans notre beau pays, certains en sont exonérés, notamment les juridictions statuant en matière de sécurité sociale ou de contentieux électoral...

On passera sous silence d'autres taxes loufoques bien qu'amusantes, la liste étant décidément trop longue parmi les 214 contributions auxquelles nous sommes de gré ou souvent de force soumis, mais ne négligeons pas de mentionner la taxe funéraire, preuve s'il en est que l'état n'est pas prêt d'oublier ne serait-ce que notre vile dépouille. Celle-ci est cependant collectée comme bon leur semble par les [communes](#) et il serait bien compliqué d'en tirer des conclusions, même hâtives.

Toutes ces taxes pourraient prêter à sourire si elles ne reflétaient pas un aspect pour le moins dramatique: la gabegie permanente de [services publics](#) miteux ne survivant que par leur monopole et drogués (alors que la drogue c'est mâaaal) à la dépense hors de tout contrôle grâce au lobbyisme éhonté de leurs agents pour préserver leurs zakis sociaux, alors que les employés du privé doivent tous les jours se serrer la ceinture pour préserver leur niveau de vie ou tout simplement leur emploi.

Seulement voilà, alors que le travail et la création de richesse sont tous deux de plus en plus lourdement taxés, et que, bon dieu de bon dieu, mais où va-t-on ma bonne dame, ces ~~affreux capitalistes~~ braves gens, préférant acquitter péniblement leur rançon de la gloire ne se sont toujours pas résignés à arrêter ni l'un ni l'autre, malgré les objurgations véhémentes de nos hommes politiques depuis plus de 30 ans maintenant, regardant tranquillement leur troupeau bouffer une soupe de plus en plus froide, malgré la fiscalité confiscatoire, malgré une pluie de taxes de plus en plus idiotes et capillo-tractées, les frasques des élus avec notre argent commencent à coûter sérieusement cher et l'état crie famine. Alors, pour assurer encore quelques tours de [manège](#) gratuits pour quelques uns grâce au travail de tous les autres, taxons ce qui à l'outrecuidance de ne pas encore l'être.

Bien qu'une taxe sur la bêtise puisse rapporter gros, elle pourrait paraître un peu trop stigmatisante pour une certaine frange de la population qui, certes naît ignorante, mais ne devient stupide que, rappelons-le, grâce aux bons soins de notre rééducation nationale.

On pourrait tout de même envisager une taxe sous forme de retenue sur ~~salaires~~ indemnité non symbolique pour les élus qui voteraient un budget en déficit. Cette mesure aurait le double avantage de faire financer par les intéressés eux-mêmes toute tentative de délire mégalomane et ferait passer l'envie aux autres de continuer à creuser joyeusement la dette déjà abyssale de l'état et de ses collectivités.

Une autre mesure imaginable mais pas vraiment bisou-compatible cette fois, serait de taxer le recrachage des dépêches AFP, erreurs, imprécisions et fautes d'orthographe comprises, par des journalistes habituellement si prompts à nous baver dans un réflexe pavlovien les sempiternelles litanies sur l'importance capitale de la diversité de la presse. Je vous l'accorde, ça ne procurerait certainement aucune garantie sur la qualité du boulot mais ça aurait au moins le mérite de compenser largement le « manque à gagner » induit par la niche fiscale de 7650€ par an dont bénéficient nos 37000 encartés pressés d'informer. Je vous laisse faire le calcul...

Mais soyons lucides, imaginer que des élus votent contre leurs propres privilèges ou ceux de leur cour au zizi déjà à moitié dressé rien qu'à l'idée de se partager les restes du festin républicain tout en faisant rendre gorge les derniers créateurs de richesse du pays relève du fantasme, tandis qu'envisager qu'ils soient sérieux une seconde et décident de tailler dans les dépenses publiques et réduire les impôts pour rendre leur argent aux français, de l'utopie, alors, comme le dit habituellement le taulier du blog...